



Association des propriétaires  
au Domaine Mont-Orford

*Communiqué – Juin 2019*

### *Les sentiers du domaine ... venez les découvrir ...*

Vous connaissez les sentiers du domaine ? Si ce n'est pas le cas, vous êtes invités à vous joindre à nous pour les découvrir le lundi 1<sup>er</sup> juillet à compter de 10H00. Nous avons obtenu une entente avec Monsieur Roch Côté de DMO Inc. afin que l'accès aux sentiers du domaine soit gratuit cet été pour les membres de l'APDMO. Le point de rassemblement se fera dans le stationnement des installations sportives, près de la piscine. Venez apprécier un autre joyau du domaine ! Et n'oubliez pas de mettre vos bottes de randonnée !

### *Assemblée générale annuelle*

Merci à tous ceux et celles qui sont venus assister à notre dernière assemblée générale annuelle (AGA) le dimanche 5 mai dernier à l'hôtel de ville d'Austin. Monsieur Jean-Claude Duff, conseiller municipal, s'est adressé à l'assistance en remplacement de Madame Lisette Maillé, mairesse d'Austin. Monsieur Duff a également présidé l'assemblée, tâche dont il s'est acquitté avec diligence et doigté, et nous tenons à le remercier pour cette précieuse collaboration.

Les nombreuses réalisations de l'année 2018-2019 ont été présentées par le président sortant, monsieur Jean Latrémouille et les membres du conseil d'administration. Un fait important à noter : la situation financière de l'Association est saine.

Le dossier de l'acquisition d'une servitude d'utilisation de la plage touchant 28 résidences a été mené à bien et est maintenant clos. De nouveaux règlements à la plage seront ajoutés cet été ; entre autres, DMO Inc. exigera maintenant la signature d'un avis de non-responsabilité quant à la sécurité et la surveillance de la plage. Les bracelets seront désormais de couleur vert lime et comme l'an dernier leur port sera obligatoire.

Les mauvaises conditions des chemins du domaine ce printemps ont fait l'objet de plusieurs commentaires ; la recommandation a été faite de demander à la ville l'asphaltage de la rue des Floralies sur une longueur de quelques 300 mètres à partir du Chemin Nord lorsque celui-ci sera repavé en 2020. En plus du tronçon de la rue des Floralies, une demande a été acheminée à la direction générale de la municipalité pour y inclure l'asphaltage de la rue des Liserons sur une distance de 15 mètres additionnels à partir du kiosque postal. Depuis, la municipalité a accusé réception de notre demande et nous a informé que celle-ci sera discutée au conseil lors de la période budgétaire à l'automne prochain.

À suivre ...

## Assemblée générale annuelle (suite)

Pour assurer la protection et la surveillance de l'Étang McKey, le Groupe de Travail sur l'Étang McKey (GTEM) a été créé et débutera ses activités cet été. Il a pour mission de mobiliser les propriétaires riverains intéressés. Un projet pilote a été soumis et accepté par le Fonds Vert de la municipalité pour réduire la croissance des plantes aquatiques dans l'étang. La coupe sera effectuée par le groupe RAPPEL.

Tous les membres sortants du Conseil d'administration ont été réélus à l'exception de Pierre Arcand qui n'a pas réitéré son mandat comme administrateur. Nous le remercions pour son implication au sein du conseil. Nous avons accepté avec grand plaisir la candidature de Pierre Bélanger qui se joint à l'équipe comme membre du conseil de l'association pour l'exercice 2019-2020.

L'assemblée s'est terminée sur une note très positive avec le tirage du laissez-passer pour la piscine et le tennis du domaine. Monsieur Normand Laberge qui était présent lors de l'assemblée en fut l'heureux gagnant parmi les cinquante-quatre membres éligibles au tirage. Merci à tous ceux qui ont renouvelé leur adhésion avant ou lors de l'assemblée.

## Corvée de nettoyage



Dix-huit bénévoles ont participé cette année à cette corvée annuelle de nettoyage des rues et fossés du domaine. Seize (16) grosses remorques de branches et troncs d'arbres ont été ramassés au domaine seulement. Par la suite, les participants étaient invités à un léger goûter à la caserne de pompiers du chemin North. Divers prix de présence ont été tirés. Nous désirons remercier tous ceux et celles qui rendent cette activité possible.

***Nous devons cependant vous informer que cette corvée de nettoyage n'a pas pour objectif de ramasser les branches et arbres qui se trouvent sur votre terrain. Il s'agit bien de nettoyer les fossés et abords de rues.***

## Traversée du lac et Fête des voisins

Cette année la Fête des Voisins se tiendra aux installations sportives près de la piscine de concert avec l'APELO qui soulignera son 40<sup>ième</sup> anniversaire de création.

L'APDMO et l'APELO vous invitent à une journée de festivités le samedi 27 juillet prochain.

14 h00 – Traversée du lac O'Malley – départ à la plage

15 h00 – Visite des éco conseillers de la municipalité d'Austin

À la plage du Domaine Mont Orford, recevez de l'information et des conseils sur les espèces exotiques envahissantes, la gestion des matières résiduelles, la gestion des eaux pluviales et de ruissellement, les bandes riveraines, etc.

15 h 30 – Rallye – départ à la plage

Avec votre embarcation, découvrez des indices parsemés sur les rives du lac.

17 h 00 – Fête des voisins

Rendez-vous près de la piscine à l'entrée du Domaine pour prendre part à un BBQ. Amenez votre chaise, votre vin et vos verres (en plastique).

À cette occasion la piscine sera accessible à tous.

Les membres de l'APELO pourront participer au tirage d'une bouteille de porto de 40 ans.

La participation est gratuite pour les membres de l'APDMO et de l'APELO et les enfants de moins de 12 ans.

10 \$ par invité et s'il y a plus de 2 copropriétaires à la même adresse.

Nous vous attendons en grand nombre !

Bien vouloir confirmer votre présence au plus tard le 20 juillet à [info@apdmo.com](mailto:info@apdmo.com) ou à [lacomalley@gmail.com](mailto:lacomalley@gmail.com)

## *Location court terme*

Nous vous rappelons que selon le règlement municipal en vigueur au domaine, il est interdit de louer votre chalet ou résidence pour une période de moins de 30 jours.

Si vous êtes incommodés par des locations à court terme, veuillez communiquer avec nous et nous vous supporterons dans les démarches afin de remédier à la situation.

## *Méli-mélo !*

- ❖ L'association possède un **abri pour le soleil ou la pluie mesurant 10' x 20'** que vous pouvez emprunter **gratuitement**. Nous avons également une **cafetière d'une capacité de 30 tasses** et un **appareil de cuisson avec marmite pour vos épluchettes de blé d'inde**. Vous n'avez qu'à nous en faire la demande. Cependant, ces équipements ne sont pas disponibles le dernier samedi du mois de juillet alors que nous tenons la Fête des Voisins à chaque année.
- ❖ Les **abris pour bacs sont interdits** au domaine. De plus, vos bacs doivent être remisés à plus de 25 mètres de la rue ou dissimulés derrière des arbres ou arbustes.
- ❖ C'est une marque de courtoisie **d'éviter de tondre le gazon, de couper du bois ou d'effectuer des travaux bruyants sur votre propriété après 16h00**, lorsqu'un de vos voisins accueille de la visite à l'extérieur pour un cocktail ou encore pour partager un bon repas entre famille et amis, en profitant des belles journées d'été. Soyez donc attentifs, un jour votre voisin pourrait bien vous rendre la pareille !

## *Travaux à l'Impasse des Marguerites et à la plage*

Suite à nos demandes de l'an dernier à la municipalité, les travaux consistant à l'ajout d'un ponceau et d'une fosse de rétention ont finalement été exécutés. Ces changements allègeront la quantité d'eau qui se déversait lors des fortes pluies de la rue du Muguet vers la plage et le bac à sable. Dorénavant, les eaux seront dirigées vers la partie du stationnement, derrière la toilette chimique.

D'ici quelques jours, DMO Inc. et des bénévoles de l'APMO procéderont à la réalisation d'une **cabine pour se changer**. Un espace plus approprié que la toilette chimique !

## *Renouvellement d'adhésion*

Certains d'entre vous n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. Nous comptons sur votre appui pour être en mesure de mieux vous servir. Deux façons de renouveler s'offrent à vous soit par chèque de 35 \$ déposé dans la boîte au kiosque postal ou encore posté au 60 des Florales, Austin Qc J0B 1B0 ; soit par virement Interac. Nous faisons affaires avec la CIBC et l'adresse courriel est [info@apdmo.com](mailto:info@apdmo.com); veuillez indiquer comme question : Raison Virement et comme réponse : Cotisation. Merci de soutenir votre association !

*Bon été à vous tous !*